

Salles-la-Source : la cascade aux enchères !

Le collectif « Ranimons la cascade » organise une vente aux enchères symbolique, demain, devant le joyau naturel du village. Histoire de sensibiliser davantage encore l'opinion publique.

RIEN DE MIEUX qu'un bon canular pour retenir l'attention et frapper l'imagination : telle est la dernière arme, non-violente, trouvée par le collectif « Ranimons la cascade » dans le but de maintenir la pression et la mobilisation autour de la fameuse cascade de Salles-la-Source, trop souvent réduite l'été à n'offrir qu'un malheureux « pissidou » aux nombreux touristes et vacanciers qui viennent l'admirer.

On sait que cette atteinte au débit de la cascade est causée par la conduite forcée qui prend l'essentiel de l'eau de la cascade en amont, afin d'alimenter en contrebas les turbines d'une microcentrale exploitée par un particulier. Or cette concession étant arrivée à terme, on assiste depuis ces derniers mois à une véritable levée de boucliers contre son renouvellement en l'état, cette mobilisation étant portée de main de maître par le collectif qui organise donc, demain samedi, cette vente aux enchères.

Un rendez-vous festif

Une vente symbolique qui donnera lieu à une animation très théâtrale, nous promettront metteur en scène et comédiens amateurs qui depuis ces derniers jours répètent en toute discrétion. Et un bon canular étant d'autant meilleur qu'il est gros, les organisateurs de cet événement festif promettent une vente menée par un commissaire priseur de la salle Droout, mais aussi la participation d'un riche magnat du cinéma américain sans doute en quête de liquide, sans oublier la présence d'une milliardaire qui aimerait profiter de ses bonnes relations avec le fisc pour échanger en douce une île lointaine et une rivière de diamants contre cette fameuse cascade, autrement plus authentique, il est vrai...

Avec une mise à prix fixée à 1 €, tout un chacun pourra pren-



La dernière mobilisation autour de la cascade avait déjà connu un joli succès le 3 juillet.

photos RDS



prévus dans la loi sur l'eau devront s'appliquer si renouvellement il y a, et ne devront donner lieu à aucune dérogation telle que celles demandées par l'exploitant actuel. Ses opposants soulèvent en outre des questions liées à la sécurité des riverains, et sur lesquelles les capacités actuelles du concessionnaire ne pourraient pas totalement rassurer. Plus généralement, dit l'un des animateurs de ce collectif, « nous voulons profiter de ce renouvellement de la concession pour poser la question du développement local dans son ensemble. Nous ne sommes pas opposés aux énergies douces telles que celle fournie par l'eau, mais à condition que celle-ci soit maîtrisée et partagée dans l'intérêt de tous et pas qu'un seul profit d'un particulier ». Et celui-ci de conclure : « La gestion de la cascade de Salles-la-Source peut fournir l'occasion d'inventer une autre façon d'exploiter et de partager les richesses naturelles telles que l'eau